



Conservatoire Béziers Méditerranée  
*Musique – Danse – Art Dramatique*

# Projet d'Établissement 2022-2026

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
VALEURS FONDAMENTALES.....	4
DIAGNOSTIC état des lieux.....	5
Les 3 AXES du Projet d'Établissement.....	6
AXE 1 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ (EAS).....	7
AXE 2 ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC).....	8
AXE 3 CRÉATION ET SPECTACLE VIVANT (EAC).....	9
PROGRAMME D'ACTION.....	10
CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE.....	10
ÉVALUATION.....	11
PARTENAIRES.....	12
ANNEXES.....	13
Textes officiels de Référence.....	13
Glossaire.....	14
Modèle Fiche Action.....	15

Accusé de réception en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## INTRODUCTION

Le présent Projet d'Établissement s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

S'appuyant sur un diagnostic des actions réalisées au cours du projet 2015 - 2021, il définit le rôle du Conservatoire Béziers Méditerranée pour les 5 prochaines années dans son contexte local, prenant en compte sa situation géographique et sociologique, son histoire, son identité, afin de garantir à la population un service public éducatif et culturel le plus efficient possible.

Il répond aux critères correspondant :

- à son Classement par l'État - Ministère de la Culture et de la Communication - en Conservatoire à Rayonnement Départemental pour les spécialités musique et danse,
- à son agrément dans le cadre du « Réseau Occitanie Méditerranée » pour les enseignements préparant à l'entrée dans les établissements supérieurs de la création artistique en danse, musique et théâtre,
- A son rôle d'École de Musique Ressource dans le Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault.

Il respecte l'esprit actuel des Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique de la Musique, de la Danse et du Théâtre et tente d'anticiper sur leur réactualisation annoncée.

Il fait sienne les missions de service public contenues dans la « Charte de l'enseignement artistique spécialisé de danse, musique et théâtre ».

Il inscrit pleinement son action dans l'axe du Projet de Territoire intitulé « *Offrir une qualité de vie authentique aux habitants* »

Ces trois axes stratégiques, *Enseignement Artistique Spécialisé, Éducation Artistique et Culturelle et Création et Spectacle Vivant*, synthétisent l'action du conservatoire dans son environnement territorial.

Déclinés en objectifs opérationnels, ils sont concrétisés par un programme d'actions pédagogiques et artistiques élaborés par la direction du Conservatoire. Réactualisé annuellement, ce programme est soumis à la validation du Président de la Communauté d'Agglomération après avoir recueilli l'avis des instances de suivi et de concertation de l'établissement que sont le Conseil Pédagogique et le Conseil d'Établissement.

### **Article L216-2 du Code de l'éducation - (Extrait)**

Les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique dispensent un enseignement initial, sanctionné par des certificats d'études, qui assure l'éveil, l'initiation, puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome, à vocation professionnelle ou amateur.

Ils participent également à l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire. Ils peuvent proposer un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant. Ils peuvent délivrer un diplôme national.

Leur mission est également la formation des amateurs et le développement de leur pratique ; à ce titre, ces établissements peuvent apporter, avec leurs enseignants, leur concours aux actions conduites en matière d'éducation artistique et culturelle.

L'État et les collectivités territoriales garantissent une véritable égalité d'accès aux enseignements artistiques, à l'apprentissage des arts et de la culture. Cette politique s'exprime notamment par le financement de l'enseignement artistique spécialisé au travers des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ces derniers sont ouverts à toutes et tous et sont des lieux essentiels pour l'initiation à l'éducation et le perfectionnement artistique et culturel.

Accusé de réception en préfecture  
1220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de publication : 22/12/2021

## VALEURS FONDAMENTALES

L'éducation artistique et culturelle est une composante essentielle de la formation des citoyens. Contribuant au développement de leur personnalité, de leur sensibilité et de leur compréhension du monde, elle doit permettre une véritable démocratisation de l'accès à la culture.

S'appuyant sur un projet pédagogique en perpétuelle évolution, le Conservatoire a pour objectif d'être un véritable centre d'éducation et de formation artistique pluridisciplinaire, ouvert à des partenariats avec l'Éducation Nationale, avec les structures de création et de diffusion environnantes, les acteurs culturels du territoire et les associations de pratique amateur.

Il s'ouvre à une multitude d'esthétiques, s'adresse à un public le plus large possible grâce à la diversité de ses propositions. Le Conservatoire crée ainsi les conditions pour entretenir une motivation constante de ses élèves dans leur apprentissage, leur pratique, le développement de leur créativité artistique et l'accomplissement de leur autonomie.

Il garantit la continuité des parcours d'apprentissage en accueillant les élèves ayant commencé leurs études dans un autre établissement, comme le prévoit notamment sa mission d'École de Musique Ressource dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical.

En mettant en place des parcours de formation diversifiés et adaptés aux attentes du public et du territoire, il offre l'accès à des dispositifs personnalisés, plus courts ou "thématiques", en complément des cursus organisés par cycles de formation pouvant mener jusqu'au Diplôme National.

Son classement par l'État à rayonnement départemental lui reconnaît la capacité à fédérer les énergies locales autour de grands projets artistiques et pédagogiques en lien avec son époque, dans une recherche d'équilibre entre transmission d'un patrimoine et création contemporaine se nourrissant des cultures émergentes.

Ce classement garantit également la conformité du projet d'enseignement avec les orientations pédagogiques nationales, la qualification des personnels et la qualité des locaux mis à disposition de l'établissement.

Enfin il a la capacité, de par son appartenance et sa contribution active au réseau conventionné avec 4 autres conservatoires classés de l'aire régionale Languedoc-Roussillon (Réseau Occitanie Méditerranée - ROM) d'assurer ou de garantir aux étudiants qui en sont capables, des formations les préparant de façon optimale à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique.

Au-delà de ses élèves inscrits, le Conservatoire Béziers Méditerranée s'appuie sur tous les relais possibles de son territoire (communauté éducative et monde culturel, secteur associatif, acteurs du champ social, société civile) pour mettre en place des actions de sensibilisation et de découverte permettant un accès le plus large possible à l'ensemble de la population, jouant ainsi pleinement son rôle d'équipement culturel structurant.

Accusé de réception en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## DIAGNOSTIC - état des lieux

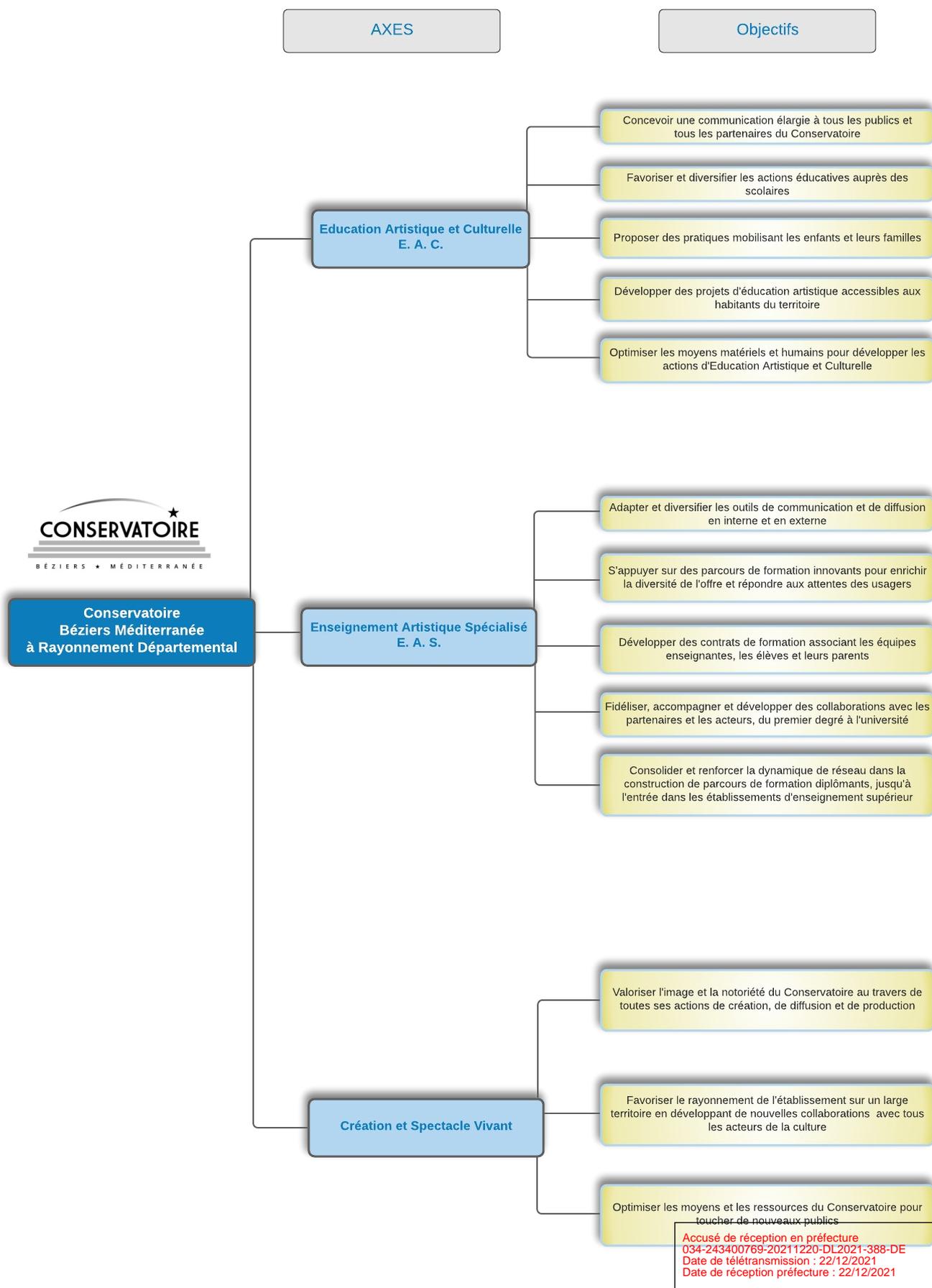
Réalisé sur la base d'un état des lieux, d'abord interne, puis avec l'ensemble de ses partenaires, cette synthèse représente un constat de la situation du conservatoire dans son environnement à la fin de l'année 2021 et constitue la base des axes de progrès contenus dans le projet.

<b>Organisation interne</b>	<h3>Forces</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pôle Départemental reconnu (Etat, Conseil Départemental, Partenaires)</li><li>• 3 Spécialités : Danse Théâtre et Musique dans toutes les esthétiques.</li><li>• Enseignement Artistique Spécialisé et Education Artistique et Culturelle</li><li>• Classes Artistiques à Horaires Aménagés</li><li>• Réactualisation des règlements des études avec différenciation des parcours</li><li>• Action culturelle pluri-disciplinaire</li><li>• Règlement du temps de travail des personnels administratifs en phase avec les besoins du service.</li><li>• Amélioration progressive des locaux et des équipements.</li><li>• Remise à niveau du parc instrumental</li></ul>	<h3>Faiblesses</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>• Manque de locaux adaptés aux orchestres, aux chœurs, au théâtre et d'un lieu de diffusion pour représenter le travail et développer les partenariats</li><li>• Manque d'espaces pour élèves et parents (salle d'étude, d'attente) pour améliorer la qualité de vie</li><li>• Dispersion des lieux d'enseignement et coût des locations ou redevances qui y sont liées</li><li>• Difficultés d'adapter le projet pédagogique aux évolutions de la société et des attentes des publics</li><li>• Déficit d'offre de cours en fin de semaine qui prive l'établissement d'étudiants revenant dans leur famille</li><li>• Déficit des moyens de communication pour mettre en valeur la richesse des possibilités offertes à la population et leur accessibilité</li></ul>
<b>Environnement Externe</b>	<h3>Opportunités</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>• Force du Réseau Occitanie Méditerranée agréé pour 5 ans en Musique, Danse et Théâtre dans toutes les disciplines pour la préparer l'accès à l'enseignement supérieur</li><li>• Etude de programmation du Pôle des Arts de la Scène et du Spectacle (PASS)</li><li>• Aménagement d'horaires au Lycée pour les élèves danseurs afin de développer l'attractivité des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur</li><li>• Opportunité de recréer une synergie entre l'action culturelle de la ville de Béziers et l'Agglo</li><li>• Développement de nouveaux partenariats pour proposer des actions de formation continue</li></ul>	<h3>Menaces</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>• Environnement financier des collectivités locales</li><li>• Risque d'éparpillement des lieux de cours sur un territoire pas toujours bien desservi par les transports collectifs</li><li>• Précarité grandissante des familles suite aux différentes crises</li><li>• Fragilité des effectifs lié à la difficulté de maintenir la motivation des élèves pour un apprentissage artistique exigeant un engagement constant et soutenu.</li></ul>

A partir de ce diagnostic et en phase avec les objectifs du projet de territoire, 3 axes de progrès ont émergé, et vont guider l'action de l'établissement pour la période 2022-2026.

Système de traitement en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

# Les 3 AXES du Projet d'Établissement



## AXE 1

### ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ (EAS)

L'enseignement artistique se conçoit dans la durée, et sous-entend un engagement constant de l'élève sur plusieurs années pour atteindre progressivement une autonomie et donner du sens à sa pratique artistique.

L'objectif est de former un élève artiste, capable dès les premières années d'exprimer son art collectivement puis individuellement et de partager une émotion avec le public en visant progressivement une autonomie dans sa pratique.

Le spectacle vivant nécessite en effet une capacité d'écoute et de concentration : ces qualités contribuent à renforcer la personnalité et l'identité de l'élève.

La formation se décline en différents parcours :

- Des parcours d'études organisés en cursus diplômants pouvant conduire à terme à la délivrance du Diplôme National et permettant pour certains de s'engager dans une préparation à l'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur de la création artistique.
- Des parcours projet, adapté à chacun : accompagnement de projets personnel ou de groupe, renfort de formation, ouverture à d'autres esthétiques, participation aux orchestres, aux chœurs, aux projets interdisciplinaires, découverte de la composition ou de l'improvisation, ...
- Une préfiguration de parcours de formation continue en lien avec des organismes de formation professionnelle. Objectif : renfort de qualification en lien avec un projet professionnel ou en accompagnement d'une pratique amateur.

Pour mettre en œuvre ces parcours dans l'établissement, les professeurs et les conseillers aux études mobilisent les ressources pédagogiques nécessaires et mettent en place des dispositifs d'évaluation et d'auto-évaluation permettant aux élèves, étudiants, ou stagiaires de se situer dans la progression de leur apprentissage et l'atteinte des objectifs fixés.

#### Les points forts du projet 2022-26 :

- La constitution de l'Orchestre Symphonique Béziers Méditerranée porté par le Conservatoire,
- Le développement du Jeune Ballet Béziers Méditerranée,
- Le renforcement des effectifs des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur s'appuyant sur l'habilitation du Réseau Occitanie Méditerranée – ROM,
- La création d'un auditorium grâce à la réhabilitation du Théâtre des Variétés en centre ville permettant un travail approfondi des arts de la scène et des productions de qualité,
- La construction d'un pôle d'enseignement, adossé au Théâtre des Variétés, dotant le conservatoire de locaux adaptés aux enseignements collectifs : orchestres, chœurs, théâtre, danse.
- L'équipement de nouveaux outils numériques, pour mettre à profit les nouvelles pratiques révélées et amplifiées par la Covid 19, renforcer l'innovation pédagogique et l'attractivité des parcours de formation,
- La mise en synergie des moyens de transports pour développer l'accessibilité du Conservatoire aux populations les plus géographiquement éloignées.

Document de référence en préfecture  
034-243400769-20211220-5L2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## AXE 2

### ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

*" La créativité renforce la résilience dont nous avons besoin en temps de crise. Elle doit être entretenue dès le plus jeune âge pour débrider l'imagination, éveiller la curiosité et permettre d'apprécier toute la richesse et la diversité des talents humains. L'éducation en est le point de départ."*

**Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO,  
à l'occasion de la Semaine internationale de l'éducation artistique**

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est fondée sur 3 piliers

- la fréquentation des œuvres
- la rencontre avec les artistes
- la pratique artistique et l'acquisition de connaissances

Le Conservatoire Béziers Méditerranée, mène depuis plusieurs années de nombreuses actions de ce type, de façon ponctuelle ou régulière : sensibilisation des publics et découverte des œuvres du répertoire au travers de concerts éducatifs gratuits, ateliers de découvertes instrumentales dans et hors les murs, initiation à l'art des jeunes enfants de 5 à 7 ans, rencontre avec des artistes créateurs, déploiement d'actions en direction de publics éloignés de la culture, socialement ou géographiquement.

Il favorise ainsi l'esprit de découverte et de curiosité, et donne au plus grand nombre l'envie et la possibilité de s'engager dans une pratique artistique.

Il s'appuie notamment pour cela sur les partenaires réunis par la Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) dont la Communauté d'Agglomération assure le pilotage sur son territoire.

#### **Une école des arts et de la culture**

Dans la continuité et l'amplification de cette ouverture à de nouveaux publics, le Conservatoire se doit dans les prochaines années de proposer des formes d'action innovantes d'éducation à l'art et par l'art.

Développer des projets accessibles aux habitants du territoire, diversifier les actions éducatives auprès des publics scolaires, renforcer les liens avec les pratiques amateurs et la dynamique de réseau dans la construction de projets communs, initier au moyen de nouveaux partenariats des actions de nature à favoriser la participation des publics dit "empêchés" .

#### **Les points forts du projet 2022-26 :**

- La création d'un dispositif d'apprentissage musical par l'orchestre accessible à des enfants de 9 ans sans acquis préalables,
- La proposition d'actions de découverte et de pratique artistiques en direction des familles intégrant la fonction parentale
- Le pilotage d'événements fédérateur valorisant les pratiques artistiques vivantes du territoire, favorisant l'interdisciplinarité et la diversité des esthétiques, et faisant se rencontrer la transmission d'un répertoire et la création contemporaine
- La mise en place d'un référent handicap et développement de partenariat avec des structures relais permettant une plus grande accessibilité à l'art et une plus grande inclusion dans les parcours de découverte ou de formation

Acte de réception en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## AXE 3

### CRÉATION ET SPECTACLE VIVANT

*« Nous sommes dans un monde où les expériences à vivre ensemble deviennent de plus en plus rares. Ce qui rend le spectacle vivant encore plus précieux. »*

*Anne Theresa De Keersmaeker*

#### **Le Conservatoire : un acteur culturel à part entière**

La saison culturelle du Conservatoire s'articule chaque année autour de plusieurs thèmes réunissant élèves et professeurs sur des projets artistiques pluridisciplinaires.

Aboutissement logique du projet pédagogique, elle donne à l'élève la possibilité de connaître l'expérience irremplaçable de la scène, de partager et de faire partager son plaisir de s'exprimer individuellement et collectivement. Cette mise en situation face à un public, entretient sa motivation nécessaire pour fournir les efforts quotidiens de l'apprentissage.

Au travers de ces productions le Conservatoire fait vivre la diversité des œuvres, contribue à l'élargissement et au développement du répertoire en s'associant à des créateurs d'aujourd'hui, compositeurs, chorégraphes, auteurs et metteurs en scène.

Il met en œuvre des actions culturelles et éducatives, associées à ses productions (conférence, master-classes, rencontre avec les artistes).

La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, et la mise en œuvre de son projet de création et de transmission crée les conditions de la rencontre entre démarche artistique, populations et territoires.

Le spectacle vivant fait appel au dépassement de soi, à une capacité de concentration, indispensable à l'expression d'une émotion artistique.

Ces qualités contribuent également à renforcer la personnalité et l'identité de l'élève.

#### **Les points forts du projet 2022-26 :**

- La réhabilitation du Théâtre des Variétés, lieu patrimonial dédié à la diffusion et à la création culturelle, adossé à la construction d'un pôle d'enseignement et de formation artistiques,
- Le développement de l'action culturelle du Conservatoire : Festival de Musique de Chambre, du Biterrois, Orchestre et Jeune Ballet Béziers Méditerranée, Réseau Occitanie Méditerranée,
- Le portage de projets pluridisciplinaires s'appuyant sur des artistes invités et des partenaires locaux (Institut Universitaire de Technologie, Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan, autres conservatoires de la région Occitanie),
- Le développement d'une stratégie de communication pour accompagner l'attractivité et le rayonnement de l'ensemble des actions de l'établissement,
- La création de nouveaux événements culturels mettant en valeur le patrimoine matériel et immatériel en collaboration avec l'Office du Tourisme.

Accusé de réception en préfecture  
02/12/2021 10:00:10 21-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## PROGRAMME D'ACTIONS

Chaque action s'inscrit dans un ou plusieurs axes du projet d'établissement et fait l'objet d'une fiche récapitulative produite en annexe.

La liste des actions est réactualisée chaque fois que nécessaire et soumise aux instances consultatives de concertation.

### Actions récurrentes

Certaines des actions du présent projet s'inscrivent naturellement dans la continuité des précédents projets d'établissement car elle sont liées aux fonctionnement structurel d'un Conservatoire à Rayonnement Départemental : Classes à Horaires Aménagés, Master-Classes, projets pédagogiques et artistiques mettant en scène les élèves, créations avec des artistes invités, ...

### Actions nouvelles

Les actions nouvelles, seront progressivement mises en œuvre après l'adoption du Projet d'Etablissement par le Conseil Communautaire.

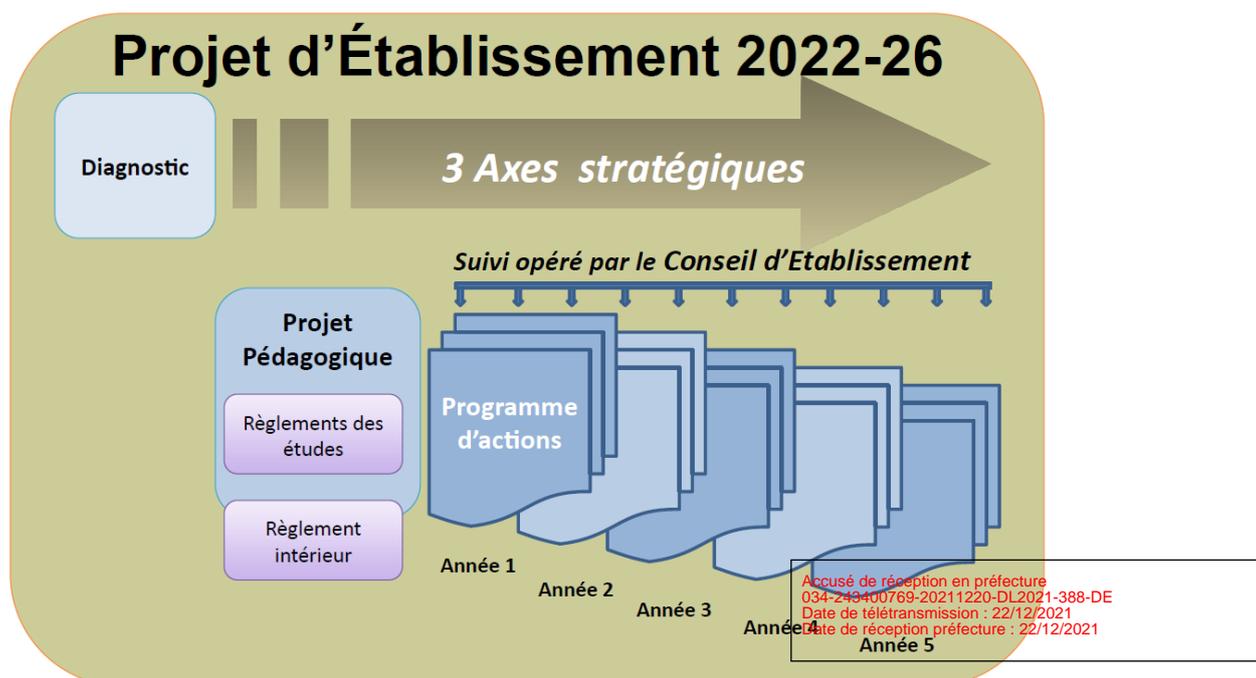
Certaines d'entre elles découlent d'une réorganisation et/ou d'une mutualisation des ressources existantes, d'autres sont liées à la mobilisation de moyens spécifiques, humains et/ou matériels, qui seront définis chaque année lors de l'élaboration du budget de fonctionnement et d'investissement attribué au Conservatoire par la collectivité.

## CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

La rédaction des fiches actions (Cf. modèle produit en annexe du présent document) est assurée par l'équipe de direction à partir des contributions de l'équipe enseignante puis soumise à l'avis du Conseil Pédagogique et du Conseil d'Établissement.

Après validation par l'exécutif, la mise en œuvre de ces actions est coordonnée par le directeur du conservatoire, institué en chef de projet.

Le suivi de ces actions est opéré par le Conseil d'Établissement, statutairement placé sous l'autorité du Président de la Communauté d'Agglomération ou de son représentant, qui se réunit au moins deux fois par an selon un calendrier proposé par le directeur du Conservatoire.



## EVALUATION

Le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du présent Projet d'Établissement sont confiés au Conseil d'Établissement réunissant l'ensemble des acteurs et des partenaires du Conservatoire.

Le Conseil d'Établissement, institué en comité de pilotage, est convoqué au moins deux fois par an par le Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée sur proposition du directeur du Conservatoire ou sur demande d'au moins deux tiers des membres qui le composent.

Un certain nombre d'actions représentatives et significatives seront sélectionnées. Des indicateurs de réussite seront définis pour ces actions et permettront au comité de pilotage de vérifier si les objectifs fixés sont bien atteints.

L'ensemble de ces paramètres sera regroupé dans un tableau de bord synthétique renseigné par l'équipe de direction et soumis pour avis au Conseil d'Établissement. Ce dernier pourra proposer de continuer une action engagée, de réorienter ou un abandonner une action qui s'avérerait inefficace, de mettre en place une nouvelle action qui se montrerait pertinente en fonction de l'évolution du contexte de l'établissement.

Durant l'année 2026, un nouveau diagnostic sera établi pour mesurer les écarts avec la situation constatée en 2021 et définir les orientations stratégiques du nouveau Projet d'Établissement qui couvrira la période 2027-2031.

Accusé de réception en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## PARTENAIRES

Centre Hospitalier Général de Béziers  
CIRDOC - Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan  
CNFPT – Centre National de la Fonction Publique Territoriale  
Conseil Départemental de l'Hérault – Direction de la culture  
Conseil Régional d'Occitanie  
Conservatoires à Rayonnement Régional de Montpellier et Perpignan  
Conservatoires à Rayonnement Départemental de Carcassonne, Narbonne et Nîmes  
Conservatoires à Rayonnement Intercommunal de Alès et Sète  
Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie - DRAC  
Écoles du Schéma Départemental de l'Enseignement Musical de l'Hérault.  
Institut de formation des musiciens intervenants à l'école de Toulouse - IFMI  
Institut supérieur d'arts de Toulouse - ISDAT  
Association Régionale de Pratique Amateur - ARPA  
Éducation Nationale (actions conventionnées dans le cadre du plan choral)  
École des Romarins – Horaires Aménagés Musique du premier degré  
Collège Krafft – Béziers – Horaires Aménagés Musique du second degré  
Collège Perrin– Béziers – Horaires Aménagés Danse du second degré  
Collège Riquet – Béziers – Horaires Aménagés Théâtre du second degré  
Lycée privé polyvalent « La Trinité » - Béziers – Aménagements d'horaires pour les élèves danseur-ses  
Théâtres de la Ville de Béziers  
La "Parenthèse" – Ville de Servian  
Palais de la Mer – Ville de Valras-Plage  
Médiathèque d'agglomération André Malraux et réseau des médiathèques de l'Agglo  
Office de tourisme de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée  
Villes de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée  
Compagnies et artistes créateurs (Julien Lestel, François Mauduit, Kontamine, Karol BEFFA, Maguelone Vidal, Etienne Rolin, Jean-Luc Capozzo, ...)

Accusé de réception en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

# ANNEXES

## Textes officiels de Référence

- Arrêté de classement du Conservatoire Béziers Méditerranée à Rayonnement Départemental – Bulletin Officiel du Ministère de la Culture et de la Communication - 17 juillet 2015
- Arrêté du Préfet de la Région Occitanie – Direction Régionale des Affaires Culturelles - portant agrément des cinq conservatoires du réseau "Occitanie Méditerranée" pour les spécialités Musique, Danse et Théâtre – 1<sup>er</sup> septembre 2020
- Décret n° 2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- Arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- 2007 – Arrêté du 23 février 2007 relatif à l'organisation du CEPI et du DNOP
- 2007 – Annexes 1 et 2 des arrêtés du 15 décembre fixant les critères du classement des établissements d'enseignement artistique et relatifs à l'organisation du CEPI
- Charte de l'enseignement artistique spécialisé en Danse, Musique et Théâtre - 2001
- Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique
  - 2002 – Schéma d'Orientation Pédagogique THEATRE
  - 2004 – Schéma d'Orientation Pédagogique DANSE
  - 2008 – Schéma d'Orientation Pédagogique MUSIQUE
- Textes réglementaires de Classes à Horaires Aménagés.
  - Classes à horaires aménagés pour les enseignements artistiques destinés aux élèves des écoles et des collèges
    - Arrêté du 31 juillet 2002 (JO du 8-8-2002 ; BO n°31 du 29-8-2002)
  - Organisation Pédagogique
    - Classes à horaires aménagés musicale dans les écoles et collèges – Circulaire n°2002-165 du 2 août 2002 (BO n°31 du 29-8-2002)
    - Classes à horaires aménagés danse dans les écoles et collèges – Circulaire n°2007-020 du 18 janvier 2007 (BO n°4 du 25-1-2007)
    - Classes à horaires aménagés théâtre dans les écoles et les collèges – Circulaire n°2009-110 du 6 octobre 2009 (BO n°39 du 22-10-2009)
  - Programmes
    - Programme d'enseignement des classes à horaires aménagés musicales – Arrêté du 22 juin 2006 (Jo du 4-7-2006 ; BO n°30 du 27 juillet 2006)
    - Programme d'enseignement danse pour les classes à horaires aménagés danse – Arrêté du 4 juin 2010 (Jo du 17-9-2010 ; BO n°37 du 14 octobre 2010)

Accusé de réception en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## Glossaire

AFDAS : Assurance Formation Des Activités du Spectacles  
ATEA : Assistant Territorial d'Enseignement Artistique  
CA : Certificat d'Aptitude aux fonctions d'enseignement  
CABM : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée  
CHAD : Classes à Horaires Aménagés Danse  
CHAM : Classes à Horaires Aménagés Musique  
CHAT : Classes à Horaires Aménagés Théâtre  
CIRDOC : Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan  
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale  
CPES : Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur  
CRD : Conservatoire à Rayonnement Départemental  
CRR : Conservatoire à Rayonnement Régional  
CGEAC : Convention de Généralisation d'Éducation Artistique et Culturelle  
DE : Diplôme d'État de Professeur (de Musique, de Danse ou de Théâtre)  
DNOP : Diplôme National à Orientation Professionnelle  
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
DUMI : Diplôme Université de Musicien Intervenant  
EMR : Ecole de Musique Ressource  
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences  
ISDAT : Institut Supérieur Des Arts de Toulouse  
IUT : Institut Universitaire de Technologie  
MECS : Maison d'Éducation à Caractère Social  
OPCA : Organisme Paritaire des Collecteurs Agréés  
PEA : Professeur d'Enseignement Artistique  
ROM : Réseau Occitanie Méditerranée réunissant les Conservatoires Classés de Perpignan, Narbonne, Carcassonne, Nîmes et Béziers  
SDEM : Schéma Départemental de l'Enseignement de la Musique  
SPIP : Service de Pénitentiaire d'Intervention et de Probation

Accusé de réception en préfecture  
034-243400769-20211220-DL2021-388-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2021  
Date de réception préfecture : 22/12/2021

## Modèle Fiche Action



### CONSERVATOIRE BEZIERS MEDITERRANEE PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2026 Proposition d'action

AXES STRATÉGIQUES:		Action N°	
<input type="checkbox"/>	Enseignement Artistique Spécialisé - E.A.S.	Récurren	te
<input type="checkbox"/>	Education Artistique et Culturelle - E.A.C.		
<input type="checkbox"/>	Création et Spectacle Vivant - C.S.V.	Nouvelle	
Intitulé de l'action :			

Objectifs visés/Résultats attendus :

--

Mode organisationnel :

--

Critères d'évaluation :

--

Moyens à mobiliser

--

#### •Nombre d'élèves concernés :

Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024	Rentrée 2025	Rentrée 2026	TOTAL à terme :